

Compte rendu de la réunion du Conseil de Quartier La Noue Jean Lolive du 25 jan 2023

Début de la réunion : 19h30

1 - PNRU

1a - Agenda

Voté en conseil municipal en décembre 2022

Les premiers ateliers avec les habitants auront lieu courant premier trimestre 2023, mars 2023

Le début des travaux est toujours prévu pour début 2024

1b - Gestion générale

Avant décembre 2022, la mairie avait un contrôle indirect sur la dalle via son prestataire d'aménagement public Sequano (ex-Deltaville).

Depuis décembre 2022, la mairie a pris la propriété pleine, entière et directe de la dalle de la Noue.

2- Propreté

Photos illustration : <https://photos.app.goo.gl/dTkGbdPt6PFiE28y7>

2a - Gestion générale

Les habitants sont mécontents de la propreté de la dalle de la noue.

Et sont obligés de se substituer eux-mêmes aux agents publics, par exemple :

- *Au niveau du patio* : à partir d'octobre un tas de déchets se constitue dans le patio ; Fin octobre, les agents municipaux et l'agglo ont été prévenus et des photos sont envoyées ... en vain. Le soir du 04 décembre 2022 : ce tas, de désormais de huit mètres cubes (!) de déchets divers, est évacué par plusieurs habitants bénévoles.

- *Au niveau du bâtiment 1* : Un tas d'ordures ménagères important s'est formé à l'extérieur du bâtiment 1. Nous avons questionné les deux agents de la Propreté afin de comprendre comment un tas aussi important a-t-il pu se former sur une période aussi longue. Il aurait pu être évité si les quelques sacs qui ont été jetés sauvagement avaient été ramassés immédiatement. Les deux agents ont indiqué aux habitants qu'ils ont reçu des instructions de la direction de la Propreté consistant à ne pas toucher à cet endroit alors que les deux agents en question avaient proposé une intervention afin que la situation ne dégénère. Constatant l'insalubrité publique s'installer, les habitants bénévoles ont décidé d'intervenir eux-mêmes avec les moyens logistiques du bord l'après-midi du 22 janvier 2023 pour évacuer le tas d'ordures.

- *Au niveau du bâtiment 2 (à l'emplacement de l'ancien cabanon à ordures ménagères)*: La situation s'est nettement améliorée. Toutefois, certaines personnes malveillantes continuent de jeter des sacs à ordures ménagères à cet endroit. Les habitants ne comprennent pas pourquoi

les agents en charge de la Propreté ne les ramassent pas immédiatement afin de ne pas constituer un appel d'air. Après questionnement, les agents en question ont indiqué aux habitants qu'ils ont reçu des instructions consistant à ne pas toucher aux sacs. Ces derniers sont ramassés par Est-Ensemble lorsque la situation s'est sensiblement dégradée ou par les habitants eux-mêmes.

Les habitants sont extrêmement surpris par l'inaction de la municipalité face à des situations d'insalubrité. Pourquoi laisser la situation se dégrader alors que les agents de Propreté sont disposés à remédier à la situation?

2b - Gestion des flux d'encombrants & Gestion des flux d'ordure ménagères (OM)

Le directeur de la propreté insiste depuis 2 ans et demi sur une convention de gestion des déchets et encombrants liant la municipalité, les copropriétés et Est Ensemble (Cf. son compte rendu de juillet 2020 au Conseil Citoyen en annexe).

Les copropriétés sont y disposées et sont dans l'attente depuis deux ans et demi. Elles ont d'ailleurs manifesté par écrit leur intention de signer cette convention en décembre 2022 (Cf. annexe).

Cette convention est très importante car elle définira clairement les obligations de chacune des parties et permettra d'éviter des situations ubuesques comme celles décrites ci-dessus.

3- Voirie

3a - Ascenseur & rampe d'accès Sud-Ouest de la dalle utilisés par les scooteurs

De nombreux scooters passent par la rampe d'accès piéton Sud-Ouest, étant donné la pente, ils sont obligés d'accélérer fortement.

Cela est interdit, inapproprié, désagréable et dangereux. Cela dégrade fortement et anormalement le parement en granit.

Les habitants ont demandé à plusieurs reprises à la municipalité des chicanes à l'entrée de la dalle pour bloquer l'accès aux scooters mais pas aux vélos, poussettes...(à l'instar du Parc de la Noue). Aussi, en partie parce que leurs accès ne sont pas protégés et laisse passer les motos/scooters, l'ascenseur et la montée du grand escalier subissent une usure anormale.

S'agissant de l'ascenseur, les habitants demandent à ce que la Direction du Patrimoine puisse suivre de plus près le contrat de maintenance de telle sorte que les pannes soient réparées dans des délais courts.

4- Potagers sauvages

Habitants mécontents :

- Comment-est-il possible de s'attribuer l'espace public de cette façon ?

Comment cela a-t-il pu arriver ? Quelles conditions d'attribution des parcelles ? Comment ? A qui profitent les légumes produits ? Paient-ils un loyer ou une taxe foncière pour avoir obtenus gratuitement des parcelles de terre ?

- Les parcelles de potagers sont gérées avec des déchets (bâche en plastique, morceaux de polystyrène, de brique et broc, de bois, planches récupérées ...) le quartier ressemble à un bidonville !

Les habitants ont demandé une action immédiate des Directions des Espaces Verts et de la Propreté afin d'évacuer toutes les planches et plastiques utilisés dans le cadre de ce jardinage sauvage.

La soirée se termine par des échanges informels cordiaux.

Fin de la réunion : 22h00